Envoyé en préfecture le 08/07/2021
Reçu en préfecture le 08/07/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210706-DELIB_2021_F_27-DE

Depuis quelques années, les constats suivants ont pu être posés : si sur les temps périscolaires les enfants ont la possibilité " de revoir leurs leçons" grâce notamment à la demande appuyée des parents lors des groupes de travail du PEDT, il s'avère que c'est la seule offre localement, et elle se fait en colLectif.

La paupérisation de la population du centre ville d'une part et l'augmentation du nombre d'enfants en difficulté scolaire d'autre part, nous amène à penser que de plus en plus d'enfants et de jeunes ont besoin de ces repères méthodologiques nécessaires à une bonne organisation personnelle et d'une cohérence entre les différentes actions éducatives qui leur sont destinées.

C'est donc dans ce souci de continuité éducative que ce projet prend racine, dans ce constat de nécessité d'articuler l'Education de l'enfant et du jeune selon ses besoins individuels, ses rythmes mais aussi d'accompagner ses parents dans leur implication et dans leur rôle de guide et de soutien dans la scolarité de leur enfant.

On constate par ailleurs au collège un nombre important de population "allophone" ou en grande difficulté avec le français: chez les enfants mais aussi chez les parents. Ce qui nous pousse vers une nécessaire mobilisation, afin que dans le contexte scolaire, les échanges autour de la scolarité puisse s'effectuer directement avec les parents.

Enfin, nous pensons que les jeunes ne sont que trop peu informés de ce qui se passe en terme d'orientation professionnelle sur le territoire qui est le leur et nous souhaitons renforcer cette information afin de leur donner la possibilité de s'orienter en ayant la mesure de tout ce qui leur est proposé, afin qu'ils ne quittent pas celui-ci prématurément pour trouver ailleurs ce qu'ils pourraient avoir ici. De plus, l'orientation est aussi une "histoire de famille" et les parents doivent également être à l'écoute des envies de leur enfant en lien avec les potentialités locales notamment.

> Contribuer à l'épanouissement de l'enfant.

> Développer l'autonomie de l'enfant dans le travail

> Favoriser l'implication des parents et réconcilier certains avec l'institution Ecole

> Développer ses chances de succès à l'Ecole du plus grand nombre.

> Contribuer à la connaissance de l'offre locale de formation

Par la régularité et la fréquence de l'action, il s'agira tout d'abord de créer un lien de confiance avec les enfants, les jeunes et les parents que nous auront identifiés comme pouvant souffrir de ces difficultés d'ordre organisationnelles ou langagières.

Ensuite, l'action majeure sera d'apporter à l'enfant un soutien méthodologique dans son travail mais aussi valoriser les compétences de la famille et favoriser le lien avec l'Ecole : prendre le temps soit de démêler ou simplement de tirer sur le bon fil de la pelote. Nous partirons aussi du postulat que tout le monde a un potentiel et que parfois il suffit juste d'en prendre acte pour se sentir "plus légitime et

Envoyé en préfecture le 08/07/2021
Reçu en préfecture le 08/07/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210706-DELIB_2021_F_27-DE

plus capable de" ! C'est aussi autour de cette "image de soi", centrale dans une dynamique vertueuse, que les intervenants orienteront leur soutien : faire basculer l'enfant, le jeune, ses parents de l'ombre à la lumière.

Mais afin également de sortir des problématiques trop scolaires, il conviendra d'ajouter un peu de légèreté aux moments partagés. C'est pourquoi il sera question là encore de simplicité et de proximité : pour que parents et enfants soient sensibles à tous les champs du possible qui s'offrent à eux.

Marmande est une ville culturelle, sportive, créative, éducative, gourmande et même récréative donc la découverte approfondie du territoire et de son patrimoine sera essentielle.

Les équipements municipaux ou ceux de partenaires privilégiés pourront donc être un terrain de jeu formidable à découvrir au travers de visites de rencontres, d'échanges.

Des séances seront mises en place dans les différents lieux culturels et sportifs de la ville, mais aussi dans des lieux de formation, d'information et d'insertion professionnelle.

Elles auront pour but d'informer les enfants et les jeunes sur leur environnement, ce qui est proposé sur leur territoire pour qu'ils se rendent compte de toutes les possibilités qu'ils ont et ainsi éveiller leur curiosité et élargir leurs activités.

Des séances de discussion, de débat, sur différents sujets d'actualités et thème de leur choix seront mises en place. Des "rallyes découverte" dans les rues de la ville à la découverte du patrimoine seront organisés.

Le projet d'ouverture culturelle se basant sur la découverte du territoire, des actions partenaires, des projets seront mises en place avec les structures locales (médiathèque, musée, archives municipales, associations sportives et culturelles, centres de formation, entrepreneurs locaux).

Des rencontres seront organisées avec les acteurs des francas et de la ligue de l'enseignement 47, pour informer les jeunes sur les Associations Temporaires d'Enfants Citoyens et la junior association. Un partenariat avec le conseil municipal enfant ainsi que le conseil jeune sera mis en place.

Ainsi les enfants et les jeunes seront au fait des espaces de paroles qui leur sont dédiés et des partenaires qui peuvent les encourager, les soutenir et les accompagner dans leurs démarches citoyennes.

Des retours hebdomadaires seront effectués lors de la venue des parents.

Envoyé en préfecture le 08/07/2021
Reçu en préfecture le 08/07/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210706-DELIB_2021_F_27-DE

Des manifestations restituant le travail fourni par les enfants seront organisées pour les parents plusieurs fois dans l'année en fonction des projets menés.

Des expositions au public seront mises en place dans les lieux culturels.

Comme dit précédemment, la mixité sociale et éducative dans, et entre chaque groupe sera favorisée.

Des retours d'expérience et parrainage dans les activités seront mis en place entre les jeunes de 6ème et ceux de CM2. Sur ce même modèle, des tutorats seront proposés entre les groupes de CM2 et de CP mais aussi entre les groupes CP et allophone qui pourront partager l'expérience de la lecture notamment.

Pour les jeunes de 4ème, le travail de recherche, de documentation en groupe sera privilégié.

L'objectif général est de faire découvrir l'environnement local, social et culturel aux enfants et aux jeunes.

Pour cela les séances des mercredis pourront avoir lieu dans les différentes structures municipales (culturelles, sportives...), dans lesquelles des activités ludiques axées sur la méthodologie mais aussi sur certains apprentissages seront proposées.

Une participation à des projets tels que "Le printemps des poètes", "le projet d 'art visuel" prévu par le service culturel de la ville, ainsi qu'un projet sur l'histoire de la ville en partenariat avec les archives municipales pourront être menés.

Nous espérons pouvoir également permette un partenariat avec la Rockschool, sur un projet autour de la lecture qui aboutirait à l'enregistrement d'un livre audio qui pourrait être diffusé et écouté dans les résidences de personnes âgées du territoire.

Pour les jeunes de 4ème, le coeur du projet sera de les accompagner dans l'orientation la découverte des différents secteurs d'activités professionnelles qui leur sera proposée en 3ème et ainsi leur future insertion professionnelle. Pour cela, un travail sur les projets de chacun sera mené, ils découvriront le centre de formation professionnelle, les entreprises locales et rencontreront des entrepreneurs afin de découvrir certains métiers et d'échanger sur leurs parcours de formation....

Une charte sera co-écrite en partenariat avec tous les acteurs éducatifs. Les enfants/parents/jeunes devront s'engager à la la faire vivre et évoluer si besoin et à la respecter lors de l'entretien d'inscription de leur enfant.

Les temps réguliers de restitution et d'exposition du travail des enfants seront rendus conviviaux.

Envoyé en préfecture le 08/07/2021
Reçu en préfecture le 08/07/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210706-DELIB_2021_F_27-DE

Des activités partagées avec leurs enfants seront proposées aux parents plus ponctuellement quand le projet sera renté dans sa 2ème phase plus collaborative après la première qui aura consister à bien appréhender les besoins ainsi qu'à se connaître.

Une analyse de chaque situation sera menée lors des entretiens d'inscriptions : les besoins, les manques de chaque famille seront identifiés. Cette analyse sera croisée avec les constats des prescripteurs et le regard des enseignants afin d'être au plus près des attentes de chacun et de la résolution de problématiques.

Il s'agira également de créer un climat de confiance nous permettant d'évaluer les situations au fil de l'année et permettant aux parents d'oser venir, demander, se renseigner.